

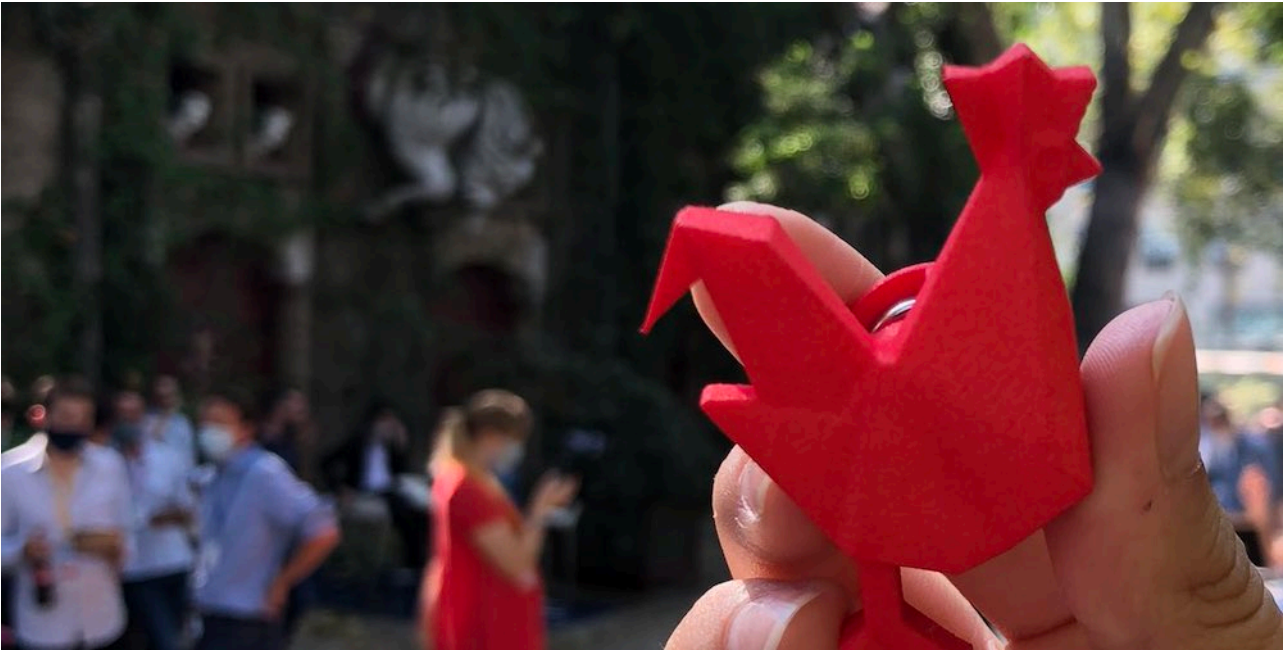
Pour sa deuxième édition, le French Tech 120 repart sur les mêmes bases

Pour l'appel à candidatures de sa deuxième promotion de startups, le programme French Tech 120 renouvelle les critères de la première saison et se concentre sur un programme étoffé.

Temps de lecture : minute

4 novembre 2020

French Tech 120, saison 2, ça tourne ! Cédric O et Kat Borlongan ont officialisé ce mercredi le lancement de l'appel à candidatures pour la deuxième promotion du FT 120, qui est ouvert jusqu'au 6 décembre prochain. Lancé en janvier, ce programme a regroupé cette année 123 scaleups, présentées comme le gratin de la Tech tricolore. À la clé, outre une exposition médiatique conséquente liée à ce qui peut être considéré comme un label, un accompagnement opérationnel par des startups managers de la French Tech, chargés de faciliter les relations avec les 54 correspondants French Tech des différentes administrations. Un dispositif que de nombreuses entreprises souhaiteraient intégrer.



À lire aussi

French Tech 120 : le bilan de la première promotion

La deuxième promotion ressemblera-t-elle à la première ? C'est la grande question, alors que l'annonce des 123 lauréats avait suscité de nombreuses critiques sur les critères d'éligibilité. L'une des plus récurrentes cible la moindre prise en compte d'indicateurs extra-financiers comme l'impact social des entreprises sélectionnées ou la présence de femmes parmi les dirigeant·e·s. L'incertitude est désormais levée : *"les critères restent en grande partie identiques à la première promotion"* , a indiqué Kat Borlongan à Maddynews.

Une décision qui devrait apporter son lot de débats mais qui est saluée par plusieurs dirigeants d'entreprises actuellement présentes au sein du Next 40, à l'instar de Franck Le Tendre, fondateur de Finalcad qui estime nécessaire de *"donner une lecture la plus stable possible à notre écosystème et pouvoir capitaliser dessus. On aime bien changer les règles tout le temps mais, à force, cela devient illisible"* .

Des critères qui n'ont pas vocation à changer...

Les licornes françaises et les entreprises technologiques qui ont réalisé une levée de fonds supérieure à 100 millions d'euros sur les trois dernières années devraient donc à nouveau être automatiquement sélectionnées dans le Next 40. Elles seront rejointes par les entreprises qui ont réalisé les tours de table les plus importants - au moins 20 millions d'euros - sur les trois dernières années et affichaient un chiffre d'affaires supérieur à 5 millions d'euros lors du dernier exercice, assorti d'une croissance annuelle moyenne d'au moins 30% sur les trois exercices précédents. L'équilibrage régional retenu lors de la première promotion, avec la sélection d'au moins deux startups par région - celle ayant réalisé la levée de fonds la plus importante et celle présentant la plus forte croissance - devrait lui aussi être conservé pour assurer une représentativité de tous les territoires, notamment ceux d'Outre-mer.

	French Tech 120		
	Next40	Sélection sur critère de levée de fonds (40 places)	Sélection sur critère de chiffre d'affaires (40 places)
Critères communs obligatoires	Premier exercice fiscal clôturé à partir de 2000 Siège social en France Entreprise innovante* Entreprise indépendante (pas de rachat, ni d'introduction en bourse)		
Critère régional	Les deux meilleures startups, une en matière de levée fonds et une en matière d'hyper-croissance, de chaque région (Outre-mer inclus) seront automatiquement sélectionnées		
Critères de sélection automatique (critères non obligatoires mais si l'un d'eux est validé, l'admission est automatique)	Licorne (valorisation de l'entreprise > 1 Md\$) OU Une levée au cours des 3 dernières années ≥ 100 M€ (part primaire)		
Critères quantitatifs (critères minimum à respecter et ensuite sélection sur la base d'un classement)	Levées de fonds parmi les plus importantes de ces trois dernières années ET Chiffre d'affaires ≥ 5M€ pour le dernier exercice clos, avec une croissance annuelle moyenne d'au moins 30% sur les 3 derniers exercices fiscaux clôturés	Une levée de fonds dans les trois dernières années d'au moins 20 M€, en equity (part primaire uniquement)	Chiffre d'affaires ≥ 5M€ pour le dernier exercice clos ET : - CA ≥ 10 M€ : croissance annuelle du chiffre d'affaires ≥ 25% (tolérance à 20%) sur les 3 derniers exercices fiscaux clôturés - CA entre 5 et 10 M€ : croissance annuelle du chiffre d'affaires ≥ 50% (tolérance à 40%) sur les 3 derniers exercices fiscaux clôturés

* Pour être considérée comme entreprise innovante, il faut remplir l'un des critères suivants :

- avoir le statut JEI (Jeune Entreprise Innovante)
- avoir bénéficié d'un financement public à l'innovation, notamment de Bpifrance, au cours des 5 dernières années
- être soutenue par un VC français ou étranger
- être accompagnée au cours des 5 dernières années par une structure d'accompagnement dédiée aux entreprises innovantes
- faire partie de la promotion actuelle du French Tech 120

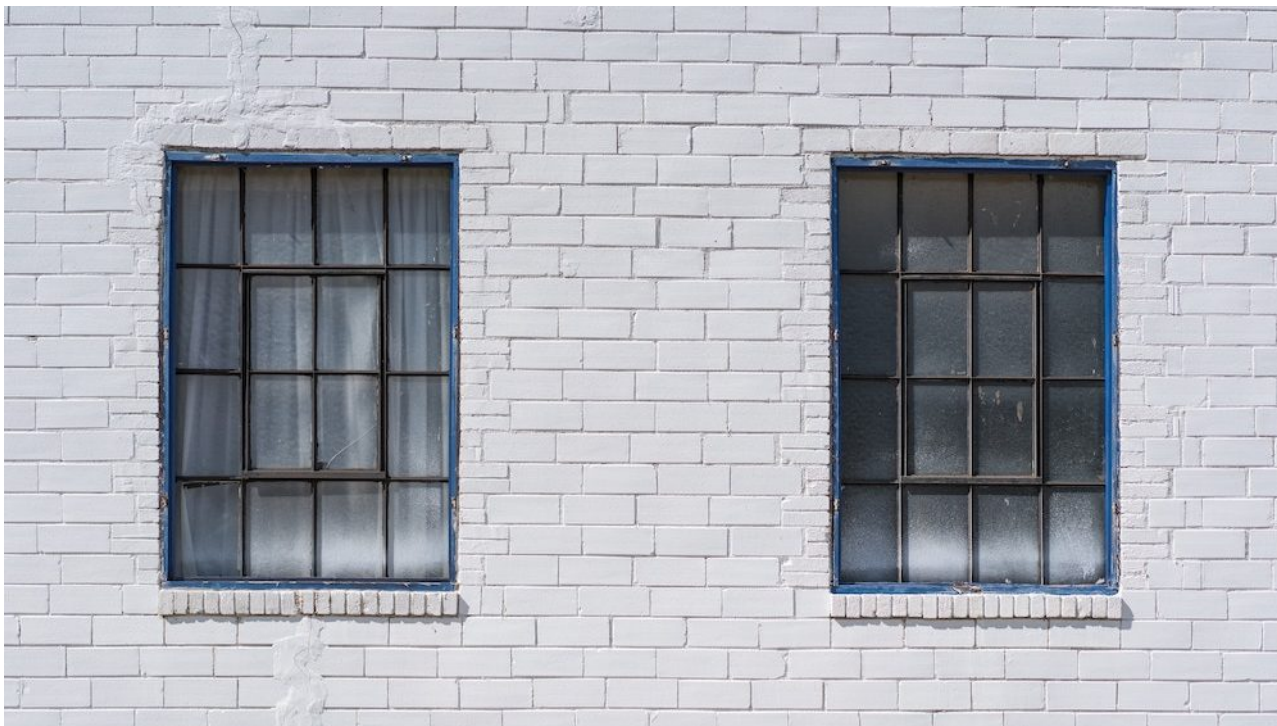
Si la French Tech entend et comprend la volonté de l'écosystème de voir les entreprises à impact davantage représentées, la directrice de la French Tech tient à rappeler que l'hypercroissance est tout à fait compatible avec l'impact, qu'il soit social ou environnemental. *"La notion d'impact est souvent opposée à l'hypercroissance mais il y a déjà dans le French Tech 120 des entreprises qui combinent les deux : Ynsect, Ecovadis, Back Market, Recommerce, Certideal... Leur impact est aussi déterminé par leur traction."* Louis Fleuret, responsable des affaires publiques de la French Tech, estime que *"la sélection par la performance économique permet de repérer les entreprises à impact. Les secteurs d'avenir sont déjà présents dans la promotion actuelle, la santé est le premier secteur représenté avec 23 acteurs"* .

... mais une sélection renouvelée

Malgré le maintien des critères initiaux, il devrait y avoir quelques changements parmi l'élite du French Tech 120. *"Nous estimons qu'il devrait y avoir un churn de 25 à 40%",* indique Kat Borlongan. *L'an dernier, 250 entreprises étaient éligibles et 123 ont été sélectionnées."* Un bon signal pour toutes les startups qui avaient nourri des regrets - et une forme d'amertume - de ne pas avoir eu leur chance l'année dernière. *"Le renouvellement proviendra surtout du fait que les barrières à l'entrée sont plus hautes parce que les entreprises se portent bien, pas parce que certains lauréats ont souffert"* , souligne la directrice de la French Tech. *"Le French Tech 120 reste une photographie de l'écosystème technologique français à un instant T"* , rappelle Kat Borlongan.

Mais qui dit entrées dit sorties. Les CEOs des lauréats actuels se montrent plutôt pragmatiques sur cette éventualité. *"On aimerait bien continuer à avoir ce soutien mais si nous ne sommes plus dans le label, ce ne sera pas gravissime"* , tempère ainsi Pierre Dubuc, fondateur d'OpenClassrooms. Un discours partagé par Firmin Zocchetto de Payfit, qui rappelle que l'appartenance au Next 40 reste une *"vanity metric"* . *"Il*

ne faut pas changer sa stratégie ou se battre pour en faire partie. C'est une bonne reconnaissance mais il ne faut pas en faire un objectif en soi."
La French Tech travaille spécifiquement sur l'offboarding de ceux qui ne seront pas renouvelés pour la saison 2, notamment afin d'assurer une transition en douceur vers la fin de l'accompagnement.



À lire aussi

CAC 40 VS Next 40, le jeu des différences

Et pourquoi pas un Next 50 ou un French Tech 150 ? L'élargissement permettrait de nouvelles entrées sans avoir à déloger les locataires actuels. *"Il y a de la place pour plus de 40 acteurs"* dans le Next 40, juge ainsi Franck Le Tendre. Une option écartée par la French Tech qui souhaite *"maintenir une certaine exclusivité"*. *"Si on dilue le label, il perdra de la valeur. Ce n'est pas une question d'élitisme mais les entreprises late stage présentent des besoins spécifiques et un paysage concurrentiel différent"*, tient à rappeler Kat Borlongan.

Et quelques pistes pour étoffer l'offre

Au premier rang de ces besoins, l'accompagnement vers une cotation boursière, comme les noms du Next 40 et du French Tech 120 - décalques du CAC 40 et du SBF 120 - l'évoquent. *"Le plus intéressant sera de voir combien d'entreprises du Next 40 deviennent des sociétés cotées,* anticipe Nicolas Brusson, CEO de BlaBlaCar. *L'indice est né du constat que le CAC 40 n'a pas beaucoup changé en plusieurs décennies, contrairement aux indices américains. Ce seraient des sorties par le haut. Si aucune n'en est capable, cela voudra dire que le Next 40 n'aura pas fonctionné."*

L'une des grandes nouveautés de cette année sera ainsi un partenariat avec Euronext, la principale place boursière européenne, qui abrite notamment le CAC 40. L'opérateur boursier proposait déjà son programme Techshare aux startups qui souhaitent se renseigner et se préparer à une éventuelle cotation. L'accès à celui-ci sera désormais facilité pour les lauréats du French Tech 120, afin de favoriser ces fameuses sorties par la grande porte, celle de la cotation boursière.

Autre nouveauté, si un élargissement des frontières du French Tech 120 n'est pas à l'étude, la French Tech planche sur des programmes sectoriels d'accompagnement, par exemple à destination des Greentechs.

"Beaucoup de startups ne sont pas dans la sélection parce qu'elles n'entrent pas dans les critères mais ont tout de même besoin d'un accompagnement particulier" , indique Louis Fleuret. Quelques dizaines de startups pourraient ainsi intégrer ces programmes parallèles.

Objectif démocratisation

Ces spinoffs du French Tech 120 démontrent la volonté de la French Tech de ne pas réserver l'accompagnement dont bénéficient les lauréats du programme à quelques *happy few*. *"C'est important pour nous que le FT*

120 ne serve pas uniquement aux 123 startups qui sont dedans mais que ça change le terrain de jeu des startups qui travaillent avec l'État. Il ne s'agit pas d'élargir l'indice mais de généraliser les bienfaits du programme en matière d'accompagnement et de services prodigués par les ministères, administrations et partenaires publics."



À lire aussi

Kat Borlongan : "La ligne centrale de la French Tech, c'est que nos programmes servent à tout l'écosystème"

Pour concrétiser la démocratisation de certains des services testés (et approuvés) par les startups du French Tech 120, le comptoir French Tech Central, qui permet de centraliser les relations des startups avec les différentes administrations mais aussi des organismes de recherche, sera déployé dans l'ensemble des régions sous peu. Un motif de fierté pour la directrice de la French Tech, qui y voit le signe que ce qui est expérimenté par un nombre restreint d'entreprises peut *in fine* bénéficier au plus grand nombre.

Article écrit par Geraldine Russell